



TENNIS CLUB DE BARCELONNETTE
SAISON 2025-2026

34 allée des Dames - 04400 Barcelonnette
Tél : 04 92 81 16 98 email : tcbarcelo@gmail.com

Licence validée	
Nouvel adhérent	
Licence adulte	
Licence jeune	
Autre Licence (Découverte, Scolaire)	
Mise à jour base Gmail	

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
CP : VILLE :
TEL :
Adresse Mail du représentant légal :

	SAISON 2025/2026	Nouvel Adhérents printemps
ADULTES :		
Inscription Club + Licence	140 € (110+30)	110 € (80+30)
Adhésion Club pour licencié extérieur	110 €	80 €
ETUDIANTS		
Inscription club + Licence	110 € (80+30)	80 € (50+30)
JEUNES : Inscription Club + Licence + École de tennis (18 séances)		
Mini-Tennis (1h)	112 € (92+20)	72 € (52+20)
Initiation /Perfectionnement (1h30)	182 € (162+20)	107 € (87+20)

Le tarif inclut le montant de la licence qui est totalement reversé à la FFT

Inscription famille : 10% de réduction par adhérent

Autorisation Parentale (droit à l'image) :

J'autorise mon enfant à être pris en photo et à apparaître sur le site du club.

Fait à Barcelonnette le

Signature

RÈGLEMENT			
Espèces : Montant =>	€	Carte : Montant =>	€
Chèque : Montant =>	€	N° :	Banque :

IMPERATIF : ATTESTATION MÉDICALE À COMPLETER AU VERSO POUR LES MINEURS

Attestation

dans le cadre de l'article 193 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application
des articles D. 231-1-4-1 et A. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné(e) M/Mme _____¹,

exerçant l'autorité parentale sur _____²,

atteste(nt) que chacune des rubriques du questionnaire « *Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières* » a donné lieu à une réponse négative.

Date et signature(s) des personnes exerçant l'autorité parentale

¹ Préciser les prénom et nom des personnes exerçant l'autorité parentale

² Préciser les prénom et nom de l'enfant mineur